

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 JUILLET 2021

Procès-verbal n° 07-2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - POIROT Marie - GRANGE Christian -

Étaient représentés : RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à MAGNIN Carine) - BAILLY Béatrice (donne procuration à POIROT Marie) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre)

Étaient absents : CLAPPIER Pascal - RETORNAZ Lénaïck

Le procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 24 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

Madame Marie POIROT est désignée secrétaire de séance.

1 - Programmes de coupes de bois pour l'année 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'état d'assiette des coupes de l'année 2022 présenté ci-dessous :

Position par rapport à l'aménagement	Parcelle 7 ha	Mode de commercialisation prévisionnel pour les coupes vendues	
		Délivrance (volume estimé m3)	Contrat Bois façonné
Coupes pour amélioration du peuplement	N°4	455	

- pour les coupes inscrites, de préciser la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation,
- d'informer le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF.
- de préciser que le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

2 - Budget principal : décision modificative budgétaire N°4

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la décision budgétaire modificative n°4 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	47 175,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	47 175,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7362 : Taxes de séjour	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 175,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 175,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	47 175,00 €	0,00 €	47 175,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 175,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 175,00 €
R-1321-183 : ECOLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 929,00 €
R-1323-259 : BIKE PARK LUDIQUE LONG DE LA VALLOIRETTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 736,00 €
R-1348-250 : GESTION DES RISQUES NATURELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 665,00 €
D-2117-142 : FORET COMMUNALE	0,00 €	5 800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-148 : EQUIPEMENT DES SERVICES	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-180 : VOIRIES DIVERSES	0,00 €	3 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2128-250 : GESTION DES RISQUES NATURELS	0,00 €	77 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	106 400,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-246 : COL ET FORT TELEGRAPHE	0,00 €	540,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-179 : ROUTE DES CLOTS	0,00 €	900,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	1 440,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	107 840,00 €	0,00 €	107 840,00 €
Total Général		155 015,00 €		155 015,00 €

3 - Budget eau-assainissement : décision modificative budgétaire N°3

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la décision budgétaire modificative n°3 sur le budget eau et assainissement, telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 697,23 €
TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 697,23 €
D-6156 : Maintenance	0,00 €	36 697,23 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	36 697,23 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	36 697,23 €	0,00 €	36 697,23 €
INVESTISSEMENT				
R-1068 : Autres réserves	0,00 €	0,00 €	36 697,23 €	0,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	36 697,23 €	0,00 €
D-2315-108 : RENF.RESEAU EAU POTABLE	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-109 : DIVERS TRVX ASSAINISSEMENT	0,00 €	25 150,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-140 : SOURCE FREIDIERES	7 500,00 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-141 : CONDUITE AEP RESERVOIR CHARMETTES	490 344,00 €	428 496,77 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	512 844,00 €	476 146,77 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	512 844,00 €	476 146,77 €	36 697,23 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

4 - Marché public de services relatif au transport en commun de personnes par navettes touristiques régulières – Protocole transactionnel afférent

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le protocole transactionnel à intervenir avec l'entreprise Transdev Savoie et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

5 - Opération de sécurisation du talus de la piste des Moulins contre les chutes de pierres - Convention de répartition financière entre la Commune de Valloire et la SEM Valloire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver la convention de répartition financière relative à l'opération de sécurisation du talus de la piste des Moulins contre le risque de chutes de pierres et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

6 - Marché public de services relatif au transport en commun de personnes par navettes touristiques régulières – lot n°2 : avenant n°1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'approuver l'avenant n°1 au lot n°2 du marché public de services relatif au transport en commun de personnes par navettes touristiques régulières et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

7 - Illuminations de Noël programme 2021-2024 - Marché de conception, location et fourniture de motifs lumineux – Attribution et autorisation de signature de marché

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'attribuer le marché formalisé des illuminations de Noël programme 2021-2024 ainsi qu'il suit :
 - Lot 1 pour la somme de 18 647.22 € HT à l'entreprise SONEPAR CONNECT ZA du Pré de la Garde, 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
 - Lot 2 pour la somme de 9 561.80 € HT à l'entreprise SONEPAR CONNECT ZA du Pré de la Garde, 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces divers marchés publics de service.

8 - Questions diverses

Labellisation « Flocon Vert » – Modification du calendrier et validation de l'engagement d'une démarche participative

La dernière réunion pour le Flocon Vert a eu lieu le 11 juin dans un format d'atelier participatif impliquant la population valloirins. Nous avons mobilisé une vingtaine de personnes.

La prochaine étape de la démarche sera la collecte de données qui aura lieu les 20 et 21 septembre. Cette étape n'impliquera que des personnes clés de la commune, par ex, élus, PDG SEM, personnel mairie, etc

La prochaine étape impliquant la population n'est prévue que pour la mi-décembre au plus tôt.

Dans le but de ne pas perdre l'élan des forces mobilisées lors de la réunion du 11 juin, nous proposons d'organiser un événement "intermédiaire", qui se tiendrait début septembre, et dont le but serait de créer d'ores et déjà des groupes de travail sur des sujets symboliques mais non stratégiques.

Dans un premier temps, nous proposons d'organiser, grâce aux nouvelles fonctionnalités d'Illiwap, un sondage visant à déterminer les 3 sujets les plus importants pour la population parmi 6 suivants proposés :

- Quels évènements pour élargir les ailes de saison ?
- Comment renforcer les liens entre les acteurs du tourisme (institutions, socioprofessionnels, associations) pour une communication efficace, une réactivité accrue, une destination performante ?
- Comment réduire notre empreinte environnementale (notamment comment réduire nos déchets plastiques) ?
- Comment valoriser l'offre de randonnée de manière à être identifié comme « territoire de randonnée » ?
- Comment renforcer le lien entre tourisme et vie locale ? Peut-on envisager des offres agri-touristiques ? Artisanat-tourisme ?
- Comment associer les jeunes à la définition de notre modèle touristique de demain ? comment les motiver à s'investir dans la vie "politique" locale ?

Une fois les votes terminés, nous retiendrons les 2 sujets les plus plébiscités et commencerons le travail lors de l'atelier présentiel de mi-septembre, en proposant la création de groupes de travail semi-indépendants.

Avis favorable unanime du Conseil municipal sur l'engagement de cette démarche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce mardi 27 juillet 2021 à 22h00.

La secrétaire de séance,
Marie POIROT.



Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

